



Stages immersifs 2022/2023

Fiche de renseignements

Enfant

- Nom :
- Prénom :
- Date de naissance :
- Âge :
- A signaler :

Parent(s)

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Mail :
- Téléphone :

Stage(s) réservé(s)

- Stage 1 (Les Contes défaits) : du 24 au 26 octobre 2022
- Stage 2 (Les Chevaliers du laser) : du 20 au 22 février 2023
- Stage 3 (La Magie des Sorciers) : du 24 au 26 avril 2023

Règlement de 105 €/Stage

- Espèces :
- Chèque :
- Montant :
- Numéro :
- Date :
- Carte bancaire

Encaissement (celui-ci bloque définitivement la place)

- Stage 1: immédiat ou décalé (24/09/22)
- Stage 2: immédiat ou décalé (20/01/23)
- Stage 3: immédiat ou décalé (24/03/23)

En cas d'annulation, celle-ci devra nous être signalée un mois avant la date de début du stage pour qu'un remboursement puisse être effectué. Merci de votre compréhension.

Signature Aquihora

Signature Parents